

On récolte toujours ce que l'on a semé

Les Lois de l'Esprit

(Daniel Maziarz, *La Voie angélique de l'Amour*)

La Loi d'association ou « de manifestation »

stipule que nous absorbons les qualités des êtres que nous fréquentons.

Autre facette de cette Loi,

la Loi d'attraction

explique la raison pour laquelle nous sommes attirés par des gens, des lieux et des situations qui reflètent l'état qui prévaut à l'intérieur de notre conscience :

vous vous trouvez dans une foule immense et rencontrez "par hasard" un inconnu. Vous commencez à discuter et vous vous apercevez que vous avez de nombreux intérêts communs. Coïncidence, ou bien vos deux esprits ont-ils interagi sur un plan subtil, poussant vos corps et personnalités à entrer en contact pour concrétiser une compatibilité qui fut d'abord vécue au-delà de l'état conscient ?

La Loi d'attraction répond catégoriquement « oui ».

La Loi d'attraction façonne fortement notre perception de la réalité, aussi vaut-il mieux s'efforcer d'avoir une vision positive de la vie afin que la Loi d'attraction s'accomplisse, non pour notre déchéance, mais pour l'amélioration de notre bien-être.

■ Si vous avez une **attitude positive** dans la vie – foi, intégrité, tolérance, tact, amabilité, bon sens... celle qui faut adopter en toute circonstance ! –, la Loi d'attraction agira puissamment pour vous mettre spontanément et magiquement en contact avec les personnes, les lieux et les situations les plus positifs... Cette attitude a le pouvoir d'attirer ce qui est beau et bien...

Ces contacts renforcent et récompensent fortement vos efforts positifs en établissant un cycle vertueux qui peut vous conduire à la félicité suprême.

■ Si vous êtes dans un **état de conscience négatif et triste** – attitude qui éloigne de vous tout ce qui donne sa valeur à la vie –, non seulement vous serez attiré par une tristesse encore plus grande, mais vous repousserez aussi les personnes et les situations joyeuses...

(+ SPC 28, 29, 30)

(voir à AIMER SON ESPRIT : Le pouvoir de suggestion + PENSÉES ET ÉMOTIONS et à À MÉDITER : premier § : nécessité et Lois de l'honnêteté, Les « Sept vertus »... et Sentiments de culpabilité ?)

Prenez conscience du pouvoir magnétique d'attraction et de répulsion de votre esprit.

La Loi de cause à effet :

on récolte toujours ce que l'on a semé.

Tout ce que votre esprit conscient croit véritablement se manifestera grâce à votre subconscient. (PS 130)

Le succès dépend de ce que vous ressentez à l'intérieur. L'intérieur contrôle l'extérieur. (PS 131)

Le dedans est comme le dehors. (PS 131)

Nos décisions (conscientes ou non), choix, préférences, déclenchent des forces subtiles qui nous renvoient de diverses manières, du fait des Lois d'association, d'attraction et de cause à effet, la même énergie fondamentale que nous avons manifestée dans l'environnement. C'est la raison pour laquelle...

... la **volonté** (voir AIMER SON ESPRIT et : Volonté et Imagination) est une faculté indispensable de l'esprit que nous nous devons de renforcer. Avec une forte volonté nourrie à l'intérieur de soi (par opposition à la volonté qui n'est motivée que par le désir de faire plaisir à autrui), nous pouvons aisément diriger notre esprit de manière positive pour récolter les fruits de l'aspect généreux de la Loi de manifestation, sous toutes leurs formes. Bien entendu,

toute expérience peut être bénéfique si elle est perçue à la lumière de la sagesse :

nous apprenons les conséquences de nos mauvais choix et à éviter ceux-ci en réveillant nos pouvoirs d'autoréflexion, lesquels facilitent notre évolution.

(pp 286 à 289)

« Le monde qui nous entoure change lorsque nous changeons.

*Le monde qui nous entoure reflète exactement ce que nous sommes,
ce que nous avons choisi d'être »*

(p. 125)

(Terry Cole-Whittaker)

Les Lois de l'Esprit

Loi d'association ou « de manifestation » – Loi d'attraction – Loi de cause à effet – Volonté